



Tentative de suicide à Grenoble

Déni de réalité

Préalable CSE extraordinaire du réseau régional

Mercredi en fin d'après-midi les salariés des antennes de Lyon et de Clermont-Ferrand ont reçu un mail de la direction régionale les informant des faits dramatiques survenus chez leurs collègues de Grenoble.

Un texte où figure le nom de la salariée concernée par ces faits, comme jeté en pâture, sans qu'aucun élément de compréhension ne soit indiqué. Dans un tel cas, la direction ne préserve même pas l'anonymat? Quel manque de dignité! De nombreux salariés ont été choqués par la teneur et le ton de ce communiqué !

Un propos à l'image de ce qui a été entendu aussi à Grenoble, qui voudrait ramener l'origine de ces faits à un différend entre salariés et à la soi-disant « fragilité » de celle qui a commis ce geste.

Rien n'est plus faux!

Le SNJ constate :

- que l'action engagée par cette représentante de proximité dans le cadre de son mandat n'a été ni véritablement prise en compte ni protégée.
- que depuis plusieurs semaines, de nombreuses alertes de cette élue de proximité, auprès de l'inspection du travail, de la CSSCT du CSE du réseau régional ou de la cellule anti-harcèlement, n'ont pas été entendues par la direction.
- que les alertes en soutien d'autres représentants de proximité et de délégués syndicaux de l'antenne de Grenoble ont été mises en échec.
- que les courriers adressés par le SNJ à la direction du réseau régional et à la présidence de France Télévisions sont restés sans réponse.

A travers cette malheureuse affaire, c'est bien l'ensemble des salariés exerçant un mandat et ceux qu'ils représentent, qui sont touchés.

Le SNJ exige :

- que toutes les responsabilités qui ont conduit au geste de cette élue sur son lieu de travail soient clairement établies. Et que les conséquences en soient tirées.
- que la direction nous dise rapidement comment elle compte permettre et faciliter le retour de cette salariée dans son collectif de travail et dans son mandat électif de proximité.
- qu'une cellule d'aide psychologique soit proposée sur place, en présentiel, aux salariés de Grenoble, comme cela aurait déjà dû être le cas depuis le début de la semaine. Aucun des autres élus intervenus sur le lieu lundi n'a reçu le soutien du directeur régional, pourtant présent dans les locaux.
- qu'une véritable réflexion soit menée dans cette entreprise pour écouter, conforter et protéger les salariés élus ou exerçant un mandat représentatif du personnel.

Paris le 11 avril 2019